

Affaire suivie par :
Jean-Pierre LE FRANC
Tel : 02 38 77 31 34

Destinataires

MONSIEUR LE PRESIDENT - S.I.A.E.P. BONNY SUR LOIRE
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE D'OUSSON SUR LOIRE
MONSIEUR LE DIRECTEUR - LYONNAISE DES EAUX FRANCE MONTARGIS

Prélèvement d'eau destinée à la consommation humaine, sur l'unité de gestion de :

SIAEP BONNY SUR LOIRE

Prélèvement	00107178	Commune	OUSSON SUR LOIRE
Unité de gestion	0166 SIAEP BONNY SUR LOIRE	Prélevé le :	mardi 21 mars 2017 à 09h59
Installation	UDI 000573 SYND. BONNY/LOIRE	par :	CARSO-LC
Point de surveillance	S 0000001293 BOURG	Type visite :	D1
Localisation exacte	MAIRIE SANITAIRES	Motif:	CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'A.P.

Mesures de terrain

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Température de l'eau	12,7	°C				25,00
Chlore libre	0,23	mg/LCl2				
Chlore total	0,26	mg/LCl2				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : D1N Code SISE de l'analyse : 00117825 Référence laboratoire : LSE1703-38870

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Turbidité néphélométrique NFU	0,35	NFU				2,00
Aspect (qualitatif)	0	qualit.				
Couleur (qualitatif)	0	qualit.				
Odeur (qualitatif)	0	qualit.				
Saveur (qualitatif)	0	qualit.				

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	41	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	40	n/mL				
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/100mL		0		
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/100mL				0
Escherichia coli /100ml -MF	<1	n/100mL		0		

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

pH	7,35	unité pH			6,50	9,00
----	------	----------	--	--	------	------

MINERALISATION

Conductivité à 25°C	683	µS/cm			200,00	1100,00
---------------------	-----	-------	--	--	--------	---------

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0,10
Nitrates (en NO3)	41,8	mg/L		50,000		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00107178)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Signé à Orléans le 7 avril 2017

P/ la déléguée départementale
L'ingénieur d'études sanitaires

Vincent MICHEL